



Commune de PLOUGOURVEST

Les Echos



Édition N°401
AVRIL 2026

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tel : 02.98.68.53.49

Mail :

mairie.plougourvest@
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet :
www.mairieplougourvest.fr

 **Panneau
Pocket**



Permanences du
Maire

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tel : 02.98.68.58.50

Déchetterie
de Besmen

Horaires d'été

Du 1er Avril au 30 Septembre

**Lundi, Mercredi,
Vendredi et Samedi**
9h - 12h / 14h - 18h30

Mardi
14h - 18h30

Contact : 02.98.29.59.14

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

« Le 15 mars dernier, les Plougourvestoises et les Plougourvestois ont élu les 19 conseillers municipaux, issus de la liste « Ensemble Pour Plougourvest », menée par Jean JEZEQUEL, maire sortant.

Près de 56 % des inscrits ont voté et se sont exprimés et je vous en remercie.

Ce chiffre de votants est important compte tenu qu'il n'y avait qu'une seule liste en compétition. Ceci reflète l'esprit de citoyenneté qui anime notre Commune de Plougourvest.

Le samedi 21 mars, le nouveau conseil municipal a été installé et m'a élu à l'unanimité comme Maire de Plougourvest. Ce vote de confiance m'honore et m'engage, ainsi que mes colistiers.

Je serai le Maire de tout le monde en respectant une logique : Ecouter, Réfléchir, Proposer et Décider.

Les adjoints ont ensuite été élus, au nombre de 5 :

- ◆ 1er : Romain JEZEGOU
- ◆ 2ème : Christelle CORVEZ
- ◆ 3ème : Jean-Luc PAUGAM
- ◆ 4ème : Emmanuelle POSTEC
- ◆ 5ème : Clément ABALLEA

Des conseillers municipaux délégués seront nommés par la suite pour compléter l'exécutif.

C'est avec une grande émotion et une immense fierté que je démarre mon 6ème mandat de Maire, avec une équipe qui va avancer avec conviction et passion en respectant l'intérêt général.

Soyez assurés de notre engagement ; je suis heureux et fier de votre soutien et votre confiance, et vous en remercie.

Merci à tous et bon vent à Plougourvest ! »

Jean JEZEQUEL, Maire et l'ensemble des conseillers municipaux



EXTRAIT DES PV DE SEANCES DE CONSEILS MUNICIPAUX DES 2 ET 23 MARS 2026

Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 (CFU)

Commentés par Mr le Maire et mis aux voix par Mme LE FOLL Sylvie, 1ère adjointe, les comptes 2025 de la Commune et Lotissement sont adoptés, à l'unanimité, par les membres présents :

BUDGET COMMUNE : Section de Fonctionnement : Le CFU de 2025 laisse apparaître un montant de dépenses de 769 618.38 € et un total de recettes de 1 152 921.43 € soit un résultat de l'exercice excédentaire de 383 303.05 €. Ajouté au solde positif de 2024, la section de fonctionnement se voit clôturer par un excédent de **563 303.05 €**.

Section d'Investissement : Les dépenses de 597 818.21 € et les recettes de 595 731.32 € laissent apparaître un résultat de l'exercice déficitaire de 2 086.89€. Ajouté au solde positif de 2024, la section d'investissement se voit clôturer par un excédent de **1 232 486.15 €**.

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT DU MOULIN: La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de fonctionnement de 3 706.26 €. Ajouté au solde positif de 2024, la section de fonctionnement se voit clôturer par un excédent de **69 499.55 €**. La section d'Investissement se traduit par un excédent de 14 122.04€. Ajouté au solde positif de 2024, la section d'investissement se voit clôturer par un excédent de **35 558.17€**.

Avance communale au budget primitif du Lotissement des Genêts

Suite à la création du Lotissement des Genêts, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de reverser 192 000€ du Budget de la Commune au Budget Lotissement des Genêts afin de pouvoir lancer les travaux de viabilisation.

Vote des taux d'imposition des Impôts locaux directs pour 2026

Le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition et vote à l'unanimité, les taux pour 2026: **Taxe foncière bâtie: 37.17 %**; **Taxe foncière non-bâtie: 43,15 %**; **Taxe d'habitation: 14.68 %**

Budgets Primitifs 2026 (BP)

Budget Lotissement du Moulin : Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve et vote le BP 2026, comme suit : **233 499.55 €** en dépenses et recettes de fonctionnement, **160 558.17 €** en Dépenses et Recettes d'Investissement.

Budget de la Commune : Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve et vote le BP 2026, comme suit : en Fonctionnement à **1 229 249.55 €** ; en Investissement à **2 349 903.92 €**.

Les principales recettes de fonctionnement proviennent des dotations- participations (276 600€) et du produit des impôts locaux pour 590 000€. En investissement, les principales recettes proviennent de l'excédent 2025 reporté (1 232 486.15 €), de l'excédent de fonctionnement 2025 (383 303.05 €), du virement de la section de fonctionnement, de la récupération de TVA et des subventions provenant des investissements, DETR et Département. Les principales dépenses d'investissement pour 2026 seront le programme de voirie 2026, l'étude préalable à l'aménagement du Centre Bourg et la réhabilitation du Commerce place de l'Eglise.

Création d'un budget CCAS pour 2026

Vu la nécessité pour la commune de mettre en œuvre une politique d'action sociale de proximité ; Considérant que toute commune de + de 1 500 habitants est tenue de créer un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ; après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de créer un CCAS à compter du 1^{er} janvier 2026 et décide de lui attribuer une participation financière d'un montant de 7 000 € pour l'exercice 2026.

INFOS MAIRIE

■ ETAT CIVIL

Naissances :

Alya ABILY, 8 impasse de la Source

Théo GUÉGUEN, 2 impasse de Kerlevenez

Manaé GUÉGUEN LACIRE, 3 ilot de Kervoanec

Diane LE BRAS, 3 Quillivant

Décès :

Chantal BALLÉO, 66 ans, Rés. St Michel

■ URBANISME

Déclaration Préalable

Kévin LUCAS, 1 impasse du Moulin - Cabanon de jardin

Permis de Construire :

Jean-Thomas HUITLEC et Oana KERFOURN,

12 impasse du Moulin - Maison d'habitation

Laurent QUERE,

40 Coativillec - Garage attenant à l'habitation

■ DÉRATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 24 avril 2026**.

Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49. Prestation gratuite.



■ AGENCE POSTALE FERMEE

L'agence postale sera fermée **du 20 au 25 avril inclus**.

■ DÉJECTIONS CANINES : UN PEU DE CIVISME !



Rappel de la loi : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal". Des bornes à sacs sont installées à plusieurs endroits de la commune.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ ETOILE FILANTE FOOTBALL

Dimanche 5 avril :

Coupe ou MR ou Amical ou Repos

Dimanche 12 avril :

15h30 : RC Lesneven A - EFP A

13h30 : FC L. - Plounevez A - EFP B

13h30 : EFP C - US ST Servais A

Dimanche 19 avril :

15h30 : EFP A - Guiclan Plounéan FC A

13h30 : EFP B - SP Ploudiry A

13h30 : FC Enclos B - EFP C

Dimanche 26 avril :

15h30 : ES St Thégonnec A - EFP A

13h30 : P. ROSCOFF B - EFP B

13h30 : EFP C - ES Pleyber Christ



■ FAMILLES RURALES



Grande Collecte de Vêtements

Vous pouvez déposer vos dons de vêtements
Les mercredis et pendant les vacances scolaires

Jusqu'au 15 mai

Au Centre de Loisirs de Plougourvest et de Bodilis

"Vêtements enfants, adultes, garçons, filles, mixtes...
Propre et sans trous"

Les ados ont besoin de vous !

☎ 07 59 79 00 97
Aline - Anim' Jeunesse

AIDER LES JEUNES À FINANCER LEURS SÉJOURS !

Familles Rurales ASSOCIATION DE BODILIS, PLOUGAT, PLOUGOURVEST

■ ART FLORAL

Les cours auront lieu le **mardi 7 avril** à 17h30 et 20h au Centre d'Activités.

■ ATELIER COUTURE

Les cours auront lieu les **mercredis 1er, 15 et 29 avril** de 20h à 22h au Centre d'Activités.

■ ATELIER CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 15 avril** pour les groupes A à 17h30 et 20h et le **jeudi 16 avril** pour le groupe B à 17h30 et 20h.

GWIKOUR'FEST

SAMEDI 04 AVRIL

A PARTIR DE 19H

UN REPAS BURGER FRITES 100% LOCAL

ADULTE : 14€
-12 ANS : 8€

SALLE DU POULDU A PLOUGOURVEST

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION
06 42 56 04 67

■ BIBLIOTHEQUE - POINT LECTURE

Le Prix « Un Livre, Un Jeu » est lancé pour sa 4ème édition. Il a débuté le 3 mars et se poursuivra **jusqu'à fin octobre**. Lisez, jouez, votez, prenez du plaisir. Pour petits et grands c'est un moment de partage. Vous découvrirez à la bibliothèque de Plougourvest les nouveaux livres et jeux qui animeront vos week-ends en famille, Les livres vous enchanteront et vous permettront de découvrir des mondes inattendus. Entre avril et octobre des animations autour des jeux et des livres seront proposées autour de gâteaux, bonbons, café et thé... La programmation vous sera communiquée ultérieurement. Des bulletins de vote seront mis à disposition afin que vous votiez pour le jeu et le livre que vous aurez le plus apprécié. Les bénévoles de la bibliothèque de Plougourvest vous attendent.

Conception et illustration de l'affiche © Camille Chaussy - 2026

PRIX 1 LIVRE 1 JEU

DU 3 MARS AU 3 OCTOBRE
LOTS À GAGNER ANIMATIONS

LISEZ JOUEZ VOTEZ!

Par le réseau des médiathèques du Pays de Landi
mediatheques.paysdelandi.com

Pays de Landivisiau
COMMUNITE DE COMMUNES

ASSOCIATIONS

ENTENTE BRO LEON (Hand)

Laurent Scouarnec : 06.11.55.72.00

FOOTBALL Etoile Filante

Anthony Quéré : 06.30.51.91.77

Mickaël Cazuc : 06.16.66.13.42

GYM

Nathalie Carrer : 02.98.68.55.96

BIBLIOTHÈQUE

Michèle Grall : 06.30.90.16.87

Bibliothèque : 02.98.68.55.84 ou

bib.plougourvest@orange.fr

OGEÇ

Marc Paugam : 06.20.32.84.34

APEL

Maëva MILIN : 06.31.81.96.60

DANCE COUNTRY

André Cueff : 02.98.68.53.80

CLUB D'ACTIVITÉS ET DE LOISIRS

Jean-Luc Paugam : 06.50.56.07.93

FNACA

Désiré Kerscaven : 02.98.68.51.00

FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs : Audrey Moal :

06.84.16.46.97

Art Floral : Michèle Jestin :

06.48.52.00.88

Atelier Cuisine et Couture :

Brigitte Ropars : 06.50.47.01.17

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Christian MADEC : 06.72.24.74.10

COMITÉ DES FÊTES

Magali Cazuc : 06.50.07.30.15

J.-Jacques Laurent : 06.12.68.52.88

CMMLP (Club des 2 ailes)

Frédéric Duplouich : 06.79.76.12.76

RÉSIDENCE SAINT-MICHEL

Foyer de vie arc-en-ciel

Jennifer Viandier : 02.98.68.59.19

Amicale de Kervoanec

Axel Abhervé Gueguen :

02.98.68.01.42

INFOS DIVERSES

■ APPLICATION FRANCE IDENTITÉ - IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE

France Identité est une **application mobile** développée par le gouvernement français dans le cadre du plan d'action pour la transformation numérique de l'État. Elle fonctionne grâce à votre carte d'identité (format CB). **Simple, rapide, gratuite, facultative et sécurisée** ; vos données sont chiffrées et stockées dans la puce NFC de votre carte et dans la mémoire sécurisée de votre smartphone, ce qui rend très difficile le piratage. Elle permet de prouver votre identité en ligne ou lors d'échanges en face à face, facilite les démarches à distance grâce à une **identité numérique certifiée** garantissant un haut niveau de sécurité sur les sites web des administrations et des organismes partenaires (impôts, sécurité sociale, banques, assurances, etc...) tout en utilisant un seul compte. Vous éviterez ainsi de retenir tous les codes d'accès pour vous authentifier sur les services reliés à FranceConnect+ pour de nombreuses démarches **sans vous déplacer** (MaPrimeRénov', Mon Compte Formation, création d'entreprise, procuration de vote 100 % en ligne, etc...) et sans divulguer toutes les données personnelles contenues dans la carte. Utiliser France Identité permet enfin de **prévenir le vol d'identité, de lutter contre la fraude** : vous éviterez de transmettre des copies ou scans de votre carte d'identité à des tiers qui pourraient les utiliser à des fins frauduleuses.



COMMENT OBTENIR L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE ?

Pour en bénéficier, les personnes majeures peuvent faire certifier leur identité numérique directement lors du retrait de leur **nouvelle carte d'identité** (format CB uniquement) comportant une puce NFC qui contient les données biométriques du titulaire (photo, empreintes digitales, signature) dans une mairie équipée de station biométrique uniquement : elle est délivrée après vérification de votre identité par comparaison des empreintes digitales avec celles contenues dans la puce de votre carte d'identité. Cette étape garantit que vous êtes bien le titulaire légitime du titre utilisé. Si vous possédez encore le vieux modèle, sachez que vous pouvez **précipiter son renouvellement** dès maintenant, en vous servant du motif de l'identité numérique. La démarche est gratuite, et s'ajoute aux autres motifs déjà prévus (1ère demande, perte, vol, expiration, rectification, détérioration ou modification d'état civil).

BIEN PLUS QU'UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE

L'application France Identité vous permet également de regrouper plusieurs documents essentiels dans un seul **portefeuille numérique sécurisé** en y regroupant votre carte d'identité, votre permis de conduire en intégrant ses données dans un justificatif de droit à conduire. Cela limitera la perte ou le vol du permis physique, une **présentation facilitée de vos papiers** lors d'un contrôle routier ou dans le cadre d'une location de véhicule par ex. Il est enfin possible de dématérialiser votre (vos) carte (s) grise (s) comme titulaire, co-titulaire ou locataire privé de votre véhicule, votre carte Vitale, créer un justificatif d'identité à usage unique, alternative à la photocopie ou au scan, justifier d'un attribut particulier (par ex la majorité), prouver votre identité en face-à-face, notamment dans les trains...



Grâce à cette solution pratique et fiable, il devient plus simple de justifier son identité et de réaliser de nombreuses démarches au quotidien, depuis votre smartphone.

Important : la version numérique de vos pièces d'identité ne remplace pas leur version papier. Elle les complète en offrant de nouvelles alternatives pour les démarches en ligne déjà existantes et en face-à-face.

Pour en savoir plus : www.france-identite.gouv.fr

Sur la commune, 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles :

- Salle Polyvalente « Le Pouldu »
- Rue du Stade contre les vestiaires du foot
- Place de l'Eglise près de l'Agence Postale Communale



Prochaine parution des Echos : **semaine 18**

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie **pour le Samedi 18 Avril** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse : mairie.plougourvest@wanadoo.fr - Rédaction et impression des Echos en Mairie

PAROISSE : St Tiviziau Bro Landi

Maison paroissiale : 02.98.68.11.63
2, place de Lourdes - Landivisiau

Jedi Saint : Bodilis à 20h

Vendredi Saint : Guiclan à 20h

Veillée pascale à 20h à Landivisiau

Dimanche de Pâques : Messe à Plouzévédé, Landivisiau et Sizun à 10h30

Samedi 11 avril : Messe à Plounéventer à 18h

Dimanche 12 avril : Messe à Plouzévédé, Landivisiau et Sizun à 10h30

Samedi 18 avril : Messe à St Thegonnec à 18h

Dimanche 19 avril : Messe à Landivisiau, Plouvorn et Commana à 10h30

Samedi 25 avril : Messe à Plounéventer à 18h

Dimanche 26 avril : Messe à Plouzévédé, Landivisiau et Sizun à 10h30

Permanences Service Habitat de la CCPL

(Espace France Services Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous** et de **14h à 17h sur rendez-vous** ainsi que le **vendredi Renseignements** auprès de **Daphné Dumesnil** 02.98.68.42.41 ou d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, **les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 9h à 12h**

Renseignements : 02.98.15.18.08 ou contact@heol-energies.org

Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, **les 1ers et 3ème mercredis de 14h à 17h.**

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38.

Site internet : <https://www.adil29.org>

BIEN VIVRE À DOMICILE

CDAS - Conseil Départemental

Place Lyautey - Landivisiau
02.98.68.11.46

ADMR du Haut-Léon

Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon
02.98.19.11.87

AS DOMICILE - 1, rue Maurice Le Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

INFIRMIER Nicolas Josse - Plougourvest

02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14